

OPINIONS

Des lecteurs africains sans bibliothèques

par Jean de Chantal

Plusieurs visiteurs du Tiers-Monde, surtout ceux qui reviennent d'un voyage en Afrique francophone, ne cessent de s'étonner du manque de bibliothèques de lecture publique dans les anciennes colonies françaises. Le contraste est d'autant plus frappant si l'on compare les belles réalisations dans ce domaine chez leurs voisins anglophones qui ont pourtant obtenu leur indépendance à peu près en même temps, c'est-à-dire au début des années soixante. Où se trouvent donc les causes d'une telle différence, puisque, de toute évidence, elles ne peuvent pas être attribuées aux milieux climatique ou géographique?

Il y a d'abord l'"héritage du passé". Une étude publiée en France en 1968 révélait que la France elle-même n'avait pas encore rattrapé à cette date le niveau d'activité des bibliothèques publiques britanniques en 1908. En 1960, le Syndicat national des éditeurs découvrait que 58 p. 100 des Français ne lisent jamais aucun livre. D'autres chiffres, tout aussi révélateurs, illustrent cette situation peu brillante: 4,5 p. 100 des Français étaient inscrits à cette date à une bibliothèque municipale contre 20 p. 100 des Américains du Nord, 30 p. 100 des Anglais, des Russes et des Danois. On prêtait dix livres par an et par habitant en Grande-Bretagne, 7 au Danemark, 5,4 aux Etats-Unis et 0,75 en France. On dépensait par an et par habitant pour les bibliothèques 42 sous au Danemark, 30 aux Etats-Unis, 15 au Canada et un sou et demi en France. Pas surprenant donc que le premier ministre d'alors, Georges Pompidou, disait: "Tout est à faire en France dans le domaine de la lecture publique." Avec une telle situation en métropole, il n'est donc pas étonnant que rien n'ait été fait dans les colonies qui se sont retrouvées, au jour de l'indépendance, sans aucunes structures, sans aucuns cadres, sans tradition de lecture publique.

En revanche, chez les voisins anglophones, on trouve déjà, aux premières années de l'indépendance, des services d'archives bien installés dans des bâtiments climatisés, des bibliothèques centrales de prêt lançant leurs bibliobus sur les pistes en brousse, une législation adéquate prévoyant des fonds publics à la mesure des moyens disponibles, même des écoles de bibliothécaires: celle d'Ibadan au Nigéria ouvrit ses portes en 1960 et celle d'Accra au Ghana fut inaugurée en 1962. (L'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires fut créée à Paris en 1963).

Comment expliquer que l'évolution d'une institution culturelle aussi importante que la bibliothèque de lecture publique ait pu suivre des voies si divergentes dans les deux métropoles de France et d'Angleterre alors que la situation de ces deux pays offre de nombreux points communs favorables: croissance économique, développement de la scolarisation primaire, chute de l'analphabétisme, progrès des idées démocratiques? Sans vouloir m'attarder sur des considérations qui dépassent le cadre du présent article, il n'est pas inutile de rappeler quelques grands facteurs qui jettent un peu de lumière sur le théâtre européen, il est vrai, mais dont une certaine part rejaillit sur les territoires africains alors encore "en coulisse". Le succès des bibliothèques dans les pays anglo-saxons est dû en partie à l'importance de l'esprit d'association et d'entreprise et à la décentralisation administrative. Les "counties" anglais, responsables de leur politique culturelle, ont eu à cœur de rivaliser d'invention et de dynamisme, alors qu'en France, les communes, dépossédées de leur pouvoir, se désintéressaient d'institutions qui leur avaient été imposées par le pouvoir central. Un autre facteur déterminant réside en l'importance de la formation personnelle des adultes et de l'éducation post-scolaire dans les pays anglophones, alors qu'en France, la

notion d'éducation est accaparée par l'école qui d'ailleurs n'oriente guère sa pédagogie vers la lecture et le travail individuel. Enfin, les bibliothèques ont été, en Angleterre comme aux Etats-Unis, le symbole d'un certain esprit civique de responsabilité collective. Elles incarnaient l'unité du corps social: des millionnaires, tel le fameux Andrew Carnegie, en étaient les mécènes; les ouvriers et les artisans les fréquentaient et chacun était convaincu qu'elles étaient, avec l'école et l'Eglise, l'une des bases de la civilisation. En France, au contraire, la division du corps social, les luttes profondes, religieuses et politiques qui ont déchiré ce pays, ont empêché qu'un renfort collectif ne se porte sur un tel objectif, relativement désintéressé. Il faut attendre 1945 pour voir s'établir en France une Direction des bibliothèques et de la lecture publique.

N'ayant donc hérité que de peu de traditions de lecture publique, ou pas du tout dans bien des cas, voyons maintenant à quels problèmes les pays francophones nouvellement indépendants ont eu — et ont encore aujourd'hui — à faire face pour la mise en place de leurs bibliothèques. On trouve en premier lieu l'omniprésent problème financier: des bibliothèques, ça coûte cher et ça ne rapporte rien de tangible à l'économie d'un pays. On n'apprécie pas, dans les divers ministères du Plan, chargés d'établir les priorités, l'importance pour les décideurs d'avoir à leur portée une documentation récente, des statistiques fiables, des rapports de consultants ou des études de rentabilité sur des projets déjà entrepris dans des pays voisins et dont les conclusions et les recommandations bien souvent s'appliquent à d'autres situations presque identiques.

Les responsables politiques confrontés aux impératifs du développement économique ne voient que ce qui est rentable immédiatement et n'ont pas toujours compris le rôle que peuvent et doivent jouer les bibliothèques bien organisées (que garantisse une profession forte et stable) dans l'amélioration des conditions de l'éducation, dans le progrès des méthodes pédagogiques, dans la vie économique, surtout dans une Afrique qui ne doit plus compter seulement sur l'extérieur et qui doit modifier sa stratégie du développement industriel, qui suppose le remplacement de l'importation des produits par l'importation des idées. Ces mêmes bureaucrates ne comprennent pas toujours que la mise en circulation, la conservation, la redistribution d'informations scientifiques, industrielles et administratives doit être la préoccupation majeure des gouvernements et qu'à ce niveau, le rôle du bibliothécaire est indiscutable et la création et le développement des bibliothèques doivent être considérés comme une priorité pour le plan national de développement économique et social. Ce n'est malheureusement pas le cas; les bibliothèques se retrouvent au bas de l'échelle des priorités et la profession en souffre énormément.

Vient ensuite le problème de la formation professionnelle des bibliothécaires francophones d'Afrique noire. Avant l'ouverture en 1967 de l'unique école francophone de bibliothécaires pour les Africains au sud du Sahara — les anglophones en comptent au moins six — la formation était entièrement assurée hors d'Afrique et presque toujours en France. Cependant, ni les résultats obtenus, ni l'orientation des programmes ne permettaient à cette formation hors d'Afrique de fournir aux bibliothèques africaines un personnel en nombre suffisant et capable de s'adapter aux réalités locales. Le nombre de places mises à la disposition du continent noir était insuffisant; les programmes d'études, qui répondaient avant tout aux besoins du pays hôte en Europe, n'étaient pas

adaptés aux réalités tropicales, équatoriales et sub-tropicales; les conditions d'admission qui reflétaient le niveau de la profession de bibliothécaire d'un pays développé, bloquaient l'entrée à bon nombre de candidats prometteurs mais qui ne possédaient souvent pas tous les diplômes académiques requis. En plus de ces facteurs d'ordre pratique, restait le choc culturel et psychologique d'une adaptation souvent fort difficile à un pays étranger, à son climat, à ses conditions de vie, à l'éblouissement d'un train de vie rapide, mécanisé, impersonnel.

La réunion d'experts sur la planification nationale des services de documentation et de bibliothèques en Afrique, tenue à Kampala en décembre 1970, concluait dans son rapport final "que la formation de personnel compétent en nombre suffisant à tous les niveaux est un facteur décisif pour le développement des bibliothèques et que, pour atteindre ce résultat, le mieux est de créer des écoles de bibliothécaires dotées du personnel et des ressources financières nécessaires. L'utilité d'une formation à l'étranger a été reconnue comme



Photo: J. de Chantal

Jeunes lecteurs dans une bibliothèque du Ghana.

moyen tant d'accéder à un enseignement qui n'existe pas sur place, que d'enrichir l'expérience de bibliothécaires formés localement, mais les participants ont estimé que, dans l'ensemble, il est préférable que les bibliothécaires africains reçoivent leur formation de base en Afrique."

Cette formation de base sur place pose de nombreux problèmes, comme celui du recrutement de bibliothécaires locaux, eux-mêmes formés pour la plupart à l'étranger, mais capables d'adapter leur enseignement aux réalités et aux possibilités des pays concernés. D'une façon générale, on croit que le problème trouvera peu à peu une solution et que, pour le moment, le mieux est d'offrir à des bibliothécaires en activité la possibilité de donner des cours à temps partiel.

Mais après la difficulté de recrutement de professeurs locaux, le plus grand problème c'est de trouver des manuels adaptés aux besoins de l'Afrique. Il en existe quelques-uns, qui sont en anglais. Comme les bonnes traductions sont rares, les candidats à la formation se contentent généralement des manuels utilisés en France ou en Belgique.

L'Ecole des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) de Dakar organisait, en février 1974, un séminaire (auquel le CRDI était représenté) pour l'étude des problèmes communs aux écoles de bibliothécaires d'Afrique, francophones comme anglophones; après un examen approfondi de ces difficultés, les participants recommandèrent entres autres: "qu'un programme d'information et d'échanges réguliers soit établi comprenant notamment les rapports annuels, les programmes de développement, les documents de recherche, les programmes d'enseignement, les statistiques ainsi que les listes du personnel enseignant, etc.; que s'établisse rapidement un programme d'échange de professeurs et d'étudiants entre les différentes écoles de bibliothécaires; que l'Unesco apporte son aide pour la préparation d'un livre sur l'histoire et le développement des

bibliothèques en Afrique, compte tenu des informations déjà existantes et non publiées, dans les différentes écoles de bibliothécaires en Afrique."

Or quel est l'état actuel de la profession en Afrique francophone? En essayant d'ébaucher une réponse à cette importante question, je ne peux faire mieux que d'emprunter les propos d'un bibliothécaire africain, bien au courant de la situation. Dans ces pays, on vient de le voir, le rôle des bibliothèques n'est pas connu et par conséquent loin d'être apprécié à sa juste valeur. Cette méconnaissance, cette ignorance même de la profession de bibliothécaire est manifeste à une époque non encore révolue où le bibliothécaire, considéré comme un gardien, un "conservateur" des livres, n'a pas besoin d'être un spécialiste. De ce fait, on affecte à ce poste la gentille nièce d'un haut fonctionnaire à qui il faut trouver une place où on travaille peu ou pas du tout, ou encore le commis incompétent dont on ne sait que faire, ou alors le récalcitrant qu'il importe de briser par le voisinage de ces voies de silence que sont les livres empilés et oubliés sur les rayons. Comme on le voit, on ne peut avec de tels éléments, constituer une profession solide et capable de transformer la situation en donnant un sens aux services de bibliothèques. Finalement, l'organisation des services de bibliothèques est rarement sous la responsabilité d'un seul ministère; dans la plupart des cas, le ministère de l'Éducation nationale se réserve les bibliothèques scolaires, le ministère de la Culture, les bibliothèques publiques et souvent un troisième ministère s'occupe de la bibliothèque nationale là où elle existe. Chaque ministère assure en outre un service de bibliothèques dans son propre secteur. La profession souffre donc de la sorte d'un manque de coordination au niveau national dans la plupart des pays; dans d'autres, il n'y a même pas de politique de bibliothèques. Les professionnels oeuvrent dans la solitude et rencontrent de multiples difficultés à leur insertion dans l'administration.

La conférence de Kampala citée plus haut avait souhaité déjà en 1970 "qu'un organisme gouvernemental responsable de la planification des services de bibliothèques et de documentation soit créé, que par sa composition il devrait être pleinement représentatif de tous les organismes responsables des services de bibliothèques et tous les ministères intéressés, y compris ceux de la planification et des finances, qu'il doit relever d'un seul ministère ayant assez d'autorité pour parler en son nom au niveau gouvernemental et le soutenir sur le plan politique."

Ces vœux se réaliseront un jour, surtout que s'amorcent maintenant des efforts pour pousser les Etats à prendre eux-mêmes conscience de l'importance du personnel compétent à tous les niveaux pour la constitution et la dynamisation des bibliothèques et l'établissement d'un programme de formation à long, moyen et court termes pour le personnel supérieur, moyen et subalterne des bibliothèques. Certains pays ont déjà créé des directions de bibliothèques. On encourage la formation d'associations professionnelles dynamiques et capables de susciter la solidarité de l'ensemble de la profession et de créer un cadre technique et social sans lequel celle-ci ne peut se développer harmonieusement. Dans bien des pays le choix s'est porté sur une seule association nationale regroupant en son sein bibliothécaires, archivistes et documentalistes.

On tente enfin de faire élaborer des statuts particuliers pour les bibliothécaires afin de leur assurer des garanties de carrière. Le CRDI a appuyé ces efforts en finançant une réunion spéciale de concertation à Dakar au début de juin cette année, où professionnels et hauts fonctionnaires ont tenté d'en arriver à un accord sur cet important sujet. S'ils y sont parvenus, on n'aura plus à déplorer la situation des lecteurs sans bibliothèques, mais bien à se féliciter de voir enfin, en Afrique noire francophone, les lecteurs dans leurs propres bibliothèques. □

Bibliothécaire depuis plus de 30 ans, M. Jean de Chantal a exercé au Canada, au Ghana, à l'Île Maurice et au Mexique. Avant de devenir bibliothécaire du CRDI en janvier 1976, il était directeur associé pour le développement des bibliothèques, Division des sciences de l'information, affecté au bureau de Dakar.